

Remboursements incluant le remboursement de la Sécurité sociale

	Taux de remboursement Sécurité sociale (1)	PRIMO	SECURE	OPTIM	Pack optionnel en complément des autres garanties
Soins courants	Médecins adhérents à un DPTAM	70% BR	100% BR	150% BR	250% BR
	Médecins non adhérents à un DPTAM	70% BR	100% BR	100% BR	160% BR
Analyses médicales et examens de laboratoires	Médecins adhérents à un DPTAM	60% ou 70% BR	100% BR	100% BR	180% BR
	Médecins non adhérents à un DPTAM	60% ou 70% BR	100% BR	100% BR	160% BR
Honoraires paramédicaux (auxiliaires médicaux)		60% BR	100% BR	100% BR	140% BR
Consultation psychologue partenaire du dispositif «Mon psy» 1 séance d'évaluation et 7 séances d'accompagnement par an		60% BR	100% BR	100% BR	100% BR

H | Hospitalisation médicale, chirurgicale, soins

Honoraires médicaux et chirurgicaux, actes techniques médicaux, actes de chirurgie	Médecins adhérents à un DPTAM	80% ou 100% BR	100% BR	140% BR	220% BR	+ 20% BR
	Médecins non adhérents à un DPTAM	80% ou 100% BR	100% BR	120% BR	160% BR	-
Frais de séjour		80% ou 100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	-
Forfait sur les actes lourds		-	100% BR	100% BR	100% BR	-
Forfait journalier hospitalier		-	100% BR	100% BR	100% BR	-
Forfait patient urgences		-	100% BR	100% BR	100% BR	-
Chambre particulière - dans la limite de 90 jours / an (2) (3)		-	-	30€/jour	60€/jour	-
Chambre particulière en ambulatoire - dans la limite de 5 jours / an (2) (3)		-	-	15€/jour	30€/jour	-
Frais de transport		65% BR	100% BR	120% BR	140% BR	-
Frais de transport programmé		55% BR	100% BR	120% BR	140% BR	-

Pharmacie

Pharmacie remboursée à 65% par la Sécurité sociale	65% BR	100% BR	100% BR	100% BR	-
Pharmacie remboursée à 30% par la Sécurité sociale	30% BR	100% BR	100% BR	100% BR	-
Pharmacie remboursée à 15% par la Sécurité sociale	15% BR	100% BR	100% BR	100% BR	-
Pharmacie prescrite non remboursée par la Sécurité sociale	-	-	10€/an	40€/an	+20€/an
Vaccins non remboursés par la Sécurité sociale	-	-	20€/an	40€/an	-
Pharmacie prescrite non remboursée	-	-	20€/an	40€/an	-

Dentaire

Consultation et soins dentaires	60% BR	100% BR	100% BR	100% BR	-
Inlays - Onlays	60% BR	150% BR	200% BR	300% BR	-
Soins et prothèses du panier 100% Santé					
Soins et prothèses	60% BR	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement	-
Soins et prothèses du panier à honoraires maîtrisés et libres					
Prothèses dentaires remboursées par la Sécurité sociale	60% BR	100% BR + 100€ / prothèse ⁽⁴⁾	150% BR + 150€ / prothèse ⁽⁴⁾	300% BR + 200€ / prothèse ⁽⁴⁾	-
Prothèses dentaires non remboursées par la Sécurité sociale	-	100% BR + 100€ / prothèse ⁽⁴⁾	100% BR + 200€ / prothèse ⁽⁴⁾	100% BR + 3050€ / prothèse ⁽⁴⁾	-
Implants dentaires	-	-	200€/implant (2 implants/an)	400€/implant (3 implants/an)	+ 200€/an
Parodontologie	-	-	100€/an	200€/an	+ 100€/an

Bien-être

Forfait cure thermale	De néant à 70% BR	-	Sécurité sociale + 200€/an	Sécurité sociale + 400€/an	+ 100€/an
Médecine douce : ostéopathie, chiropractie, étiopathie, acupuncture	-	-	30€/séance (max 3 séances/an)	30€/séance (max 5 séances/an)	+ 80€/an
Soins pédicure - podologue non remboursés par la Sécurité sociale	-	-	-	-	+ 50€/an

Ce logo vous indique les garanties dédiées à un avenir en bonne santé, sans trop consommer et sans trop polluer.

lamie-mutuelle.com

Remboursements incluant le remboursement de la Sécurité sociale

	Taux de remboursement Sécurité sociale (1)	PRIMO	SECURE	OPTIM	Pack optionnel en complément des autres garanties
Optique^{(5) (6)}					
Équipement du panier 100% Santé					
Monture + 2 verres	60% BR	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement	-
Équipement du panier libre					
Monture et/ou 2 verres simples classe a)	60% BR	60% BR + 90€	60% BR + 150€	60% BR + 300€	-
Monture et/ou 2 verres complexes classe b)	60% BR	60% BR + 200€	60% BR + 300€	60% BR + 400€	-
Monture et/ou 2 verres très complexes classe c)	60% BR	60% BR + 200€	60% BR + 400€	60% BR + 500€	-
Monture et/ou 1 verre simple classe a) + 1 verre complexe classe b)	60% BR	60% BR + 150€	60% BR + 250€	60% BR + 350€	-
Monture et/ou 1 verre simple classe a) + 1 verre très complexe classe c)	60% BR	60% BR + 150€	60% BR + 300€	60% BR + 400€	-
Monture et/ou 1 verre complexe classe b) + 1 verre très complexe classe c)	60% BR	60% BR + 200€	60% BR + 350€	60% BR + 450€	-
Autres prestations optiques remboursées par la Sécurité sociale	60% BR	100%BR	100%BR	100%BR	-
Matériel pour amblyopie	60% BR	100% BR	100% BR	100% BR	-
Lentilles remboursées par la Sécurité sociale	60% BR	100% BR	100% BR + 100€/an	100% BR + 200€/an	-
Lentilles non remboursées par la Sécurité sociale	-	-	100€/an	200€/an	-
Prothèses médicales					
Panier 100% Santé					
Prothèse auditive / oreille (bénéficiaire de 20 ans et moins)	60% BR	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement	-
Prothèse auditive / oreille (bénéficiaire de plus de 20 ans)	60% BR	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement	-
Panier à honoraires libres					
Prothèse auditive / oreille (bénéficiaire de 20 ans et moins)	60% BR	100% BR	100% BR + 300€/an	100% BR + 300€/an	-
Prothèse auditive / oreille (bénéficiaire de plus de 20 ans)	60% BR	100% BR	100% BR + 300€/an	100% BR + 600€/an	-
Petit appareillage	60% BR	100% BR	150% BR	200% BR	-
Grand appareillage (fauteuil roulant)	100% BR	100% BR	100% BR + 250€/an	100% BR + 500€/an	-
Prévention					
Bas de contention					
Frais d'obsèques	-	-	20€/an	40€/an	+ 20€/an
Ostéodensitométrie non remboursée par la Sécurité sociale	-	-	20€/an	40€/an	+ 40€/an
Bilan neuropsychologique	-	-	20€/an	40€/an	+ 40€/an
Forfait objets connectés (bracelet connecté, ceinture connectée, capteur ...)	-	-	-	50€/an	+ 50€/an
Actes de prévention de l'arrêté du 8 juin 2006	65% ou 70% BR	100% BR sur tous les actes	100% BR sur tous les actes	100% BR sur tous les actes	-
Allocation obsèques					
Frais d'obsèques	-	-	500€	1 000€	-
Services					
Noé Santé : accompagnement à la sortie d'hospitalisation	-	Inclus	Inclus	Inclus	-
Téléconsultation médicale	-	5 par an	5 par an	5 par an	-
Assistance	-	Inclus	Inclus	Inclus	-

 Ce logo vous indique les garanties dédiées à un avenir en bonne santé, sans trop consommer et sans trop polluer.

(1) En cas d'exonération du ticket modérateur, le taux de remboursement de la Sécurité sociale est égal à 100%

(2) Hors maison d'accueil spécialisée

(3) Durée limitée en médecine, chirurgie et rééducation en psychiatrie, cure, régime, maison de repos, convalescence

(4) Dans la limite de 2 prothèses par an les 2 premières années d'adhésion puis de 3 prothèses par an au delà de 2 ans d'adhésion. Une fois cette limite atteinte, le remboursement au titre des prothèses dentaires prises en charge par la Sécurité sociale devient de 100% BR.

(5) Pour les assurés de moins de 16 ans, la prise en charge de la Mutuelle est limitée à 1 équipement par période de 12 mois (par période de 6 mois pour les enfants jusqu'à 6 ans) et elle peut être sans délai en cas d'évolution de la vue pour l'acquisition de verres. Les suppléments optiques sont inclus. La période de 24 mois débute à la date d'achat du 1er équipement d'optique (verre ou monture) et s'achève 24 mois après. Le remboursement de la Mutuelle au titre de la monture est plafonné à 100€. Le remboursement de la Mutuelle pour un équipement optique (monture et/ou 2 verres) est soumis à des plafonds de prise en charge selon la catégorie de verres.

(6) Définition des catégories de verres : voir Règlement mutualiste «Définition des catégories de verres»